Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009) Heft: 1811

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans les deux grandes agglomérations romandes, quels sont les enjeux de cette discussion?

A la lecture d'une interview du directeur de la TSR, Gilles Marchand, il apparaît que son intention est de réaliser des économies dans certains secteurs pour les affecter aux programmes. L'espoir du groupe de pilotage qui prépare une proposition qui sera soumise fin avril au conseil de la RTSR, puis par la suite au conseil d'administration national, est de rationaliser une partie de la gestion, notamment en gérant en commun les finances et les ressources humaines.

Mais ce que Gilles Marchand ne dit pas, c'est qu'il craint pour l'actuelle clé de répartition de la redevance qui est favorable aux médias romands. En effet, l'impulsion de départ vient de la SSR qui fait pression à la baisse sur les coûts. Selon L'Hebdo, les économies prévues seraient de 6 à 10%. Mais, en réalité, rien ne prouve qu'associer deux structures passablement différentes permettra les économies espérées et d'autres expériences ont déjà montré

par le passé les difficultés entraînées par des structures de plus grande dimension. On peut s'attendre à ce qu'il ne soit pas évident du tout de trouver les synergies entre des activités qui ont un rythme passablement différent. L'intérêt économique du projet reste assurément à démontrer et les économies attendues ne seront probablement pas toutes au rendez-vous.

L'enjeu a donc bien deux dimensions: une question liée à la localisation des activités et celles de la réunion juridique et/ou financière des structures. Cependant, on pourrait aussi très bien imaginer des collaborations accrues, mais sans fusion. Un site Internet pourrait être géré en commun et il pourrait en aller de même pour d'autres activités, ce que les technologies actuelles permettraient aisément. Parce qu'au-delà des économies envisagées et de la perspectives du site Internet commun, on peine à trouver des motifs impératifs de «convergence» qui emportent la conviction.

Au contraire, les inconvénients apparaissent en pleine lumière. Le regroupement des trois activités médiatiques (télévision, radiodiffusion et Internet) dans la même entité est grosse de risques pour la diversité de l'information dans un marché aussi restreint que le marché suisse romand. De plus, l'existence de deux structures qui ne sont pas de tailles égales doit inciter à la prudence, car le risque de voir l'une d'elles absorbée progressivement par l'autre est bien réel.

Cela dit, il ne faudrait pas pour autant se cantonner dans un refus de principe: une collaboration active entre les deux médias, à l'heure où Internet brouille les frontières entre médias, peut constituer un réel avantage (lorsque même des journaux proposent des vidéos sur leurs sites). Mais une collaboration accrue n'implique pas forcément un regroupement et on pourrait très bien imaginer que la TSR et la RSR se dotent d'un site Internet commun qui permettrait de fait l'éclosion d'un troisième média. A une émulation traditionnelle entre la télévision et la radio viendrait s'ajouter une troisième équipe. Et c'est la qualité et la diversité de l'information qui pourraient en bénéficier.